



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Déroulement de la séance

Mot de bienvenue

- Jean-Pierre Neff, Syndic de Rossinière

Présentation du rapport final

- Laurent Curchod, Délégué aux fusions de communes, rapportrices/rapporteurs des groupes de travail

Questions/ échanges

- Conseillers/ères communaux

Mot de conclusion

- Eric Grandjean, Syndic de Château-d'Oex



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Mot de bienvenue

Jean-Pierre Neff, Syndic de Rossinière



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

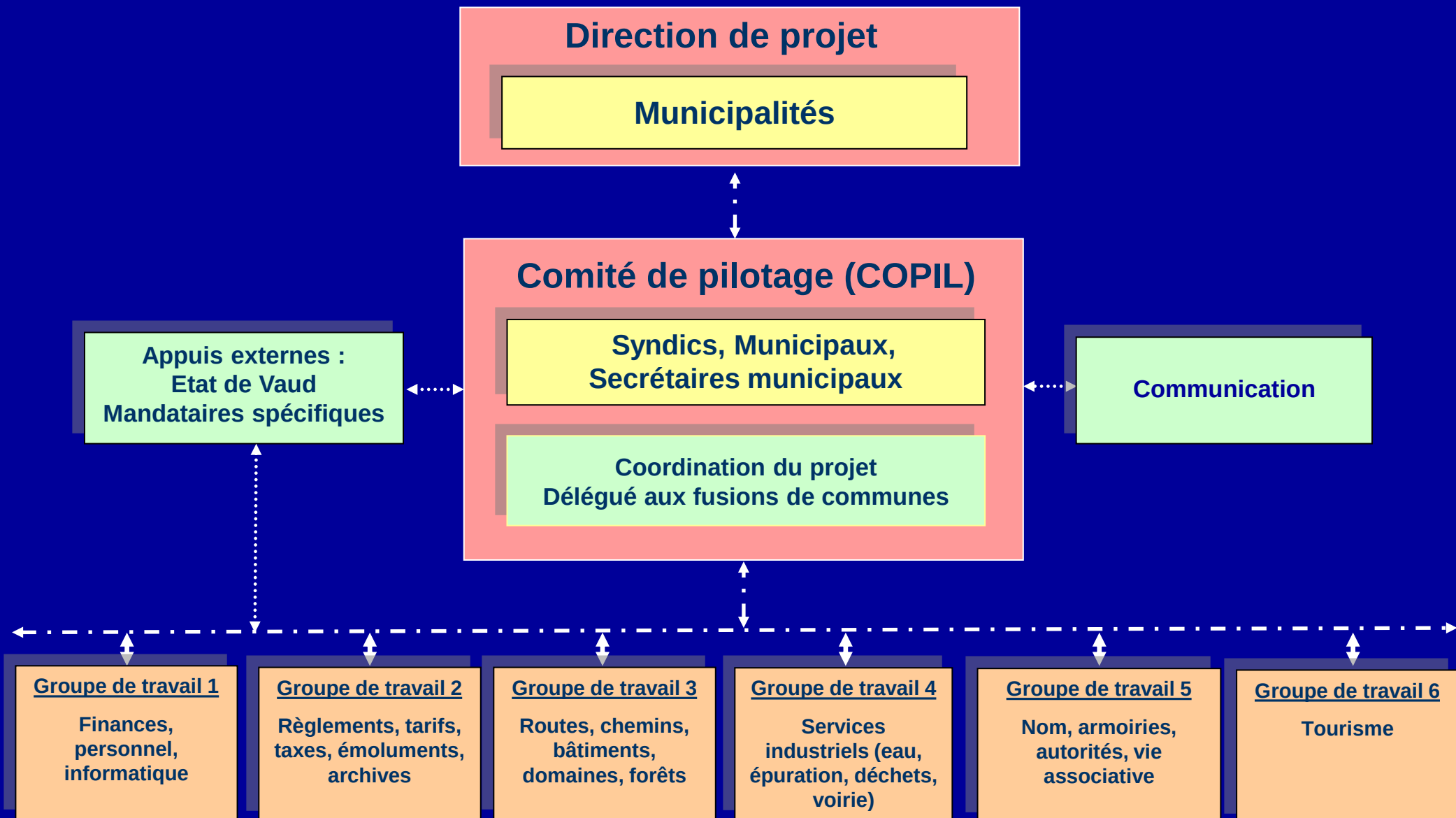
Présentation du rapport final

Conseils communaux

Lundi 9 octobre 2023 – Rossinière



Etude de fusion Château-d'Oex et Rossinière





Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Groupe de travail 2

Règlements, tarifs, taxes, émoluments, archives

Membres du GT

Mme Sophie Matthey, secrétaire municipale, Château-d'Oex

Mme Nathalie Yersin, secrétaire municipale, Rossinière



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Règlements applicables en cas de fusion

Catégorie 1 : Règlements existants dans les 2 communes mais qui ne sont pas totalement identiques. Le règlement le plus récent et/ou le plus complet a été privilégié.

- Règlement du Conseil communal : Château-d'Oex.
- Règlement du cimetière : Château-d'Oex.
- Règlement du personnel : Château-d'Oex.
- Règlement de police et son règlement d'application : Château-d'Oex.
- Règlement du Fonds pour l'encouragement de l'économie régionale (FER) et son règlement d'application : Château-d'Oex.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Règlements applicables en cas de fusion

Catégorie 2 : Règlements existants dans les 2 communes et qui sont identiques.

- Règlement concernant le classement des arbres : Château-d'Oex ou Rossinière.
- Règlement concernant le subventionnement des études musicales : Château-d'Oex ou Rossinière.
- Règlement de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires : Château-d'Oex ou Rossinière.
- Règlement sur le tarif des émoluments du contrôle des habitants: Château-d'Oex ou Rossinière.
- Règlement du Fonds d'équipement touristique du Pays-d'Enhaut : Château-d'Oex ou Rossinière.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Règlements applicables en cas de fusion

Catégorie 3 : Règlements existants dans une seule commune mais qui doivent être repris par la nouvelle commune.

- Règlement relatif à l'utilisation des caméras de vidéosurveillances : Château-d'Oex.
- Règlement communal sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique : Château-d'Oex.
- Règlement concernant le service de taxi : Château-d'Oex.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Règlements applicables en cas de fusion

Catégorie 4 : Règlements à conserver dans chaque commune pour une période transitoire de maximum 2 ans.

- Règlement sur la collecte, le traitement et l'utilisation des déchets.
- Règlement sur la collecte, l'évacuation des eaux usées et claires.
- Règlement communal sur la distribution d'eau.

La réglementation en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions, y compris les taxes et émoluments, conserve sa validité à l'intérieur des anciennes limites communales jusqu'à l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation en la matière dans la nouvelle commune. La promulgation d'une nouvelle réglementation doit se faire dans les meilleurs délais (art 12 LFusCom), mais la durée maximale de deux ans ne s'applique pas dans ce domaine.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Conventions et contrats

Les 2 communes sont au bénéfice de nombreux contrats et de conventions. Un premier inventaire a été réalisé, mais en cas de poursuite de la démarche de fusion, il sera nécessaire d'en faire un inventaire détaillé afin de pouvoir informer les divers acteurs concernés (entreprises, particuliers,...).

Archives

- Les 2 communes disposent de locaux assez grands pour accueillir les archives.
- Actuellement, la société Docuteam SA est mandatée par la Commune de Château-d'Oex pour la gestion de ses archives.
- En cas de fusion, il sera opportun de créer un local commun adapté et une gestion commune des archives, sachant que les archives des anciennes communes devront rester distinctes.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Groupe de travail 3

Routes, chemins, bâtiments, domaines, forêts

Membres du GT

Mme Cosette Hämmerli, Conseillère municipale, Château-d'Oex

Mme Nicole Schnegg, Conseillère municipale, Château-d'Oex

M. Pierre-François Mottier, Conseiller municipal, Château-d'Oex

M. Jean-Jacques Burri, Chef concierges et responsable technique, Château-d'Oex

M. Roland Oguey, Chef du service des travaux et constructions, Château-d'Oex

M. Alain Karnstädt, Conseiller municipal, Rossinière

M. Antoine Martin, Conseiller municipal, Rossinière



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Routes et chemins

L'inventaire de toutes les routes et chemins a été réalisé avec les détails pour chaque commune (déneigement, routes goudronnées, RC, traversées de village, ...), ainsi que le périmètre des routes AF et les travaux de réfection prévus. **120 km de routes communales sont déneigées à Château-d'Oex et 21 km à Rossinière.**

La fusion permettrait de **revoir la politique de déneigement** et de l'uniformiser pour l'ensemble du territoire. Plus globalement, un grand nombre de travaux et d'entretiens sont **similaires** dans les deux communes.

Une fusion permettrait d'augmenter les tronçons de réfections, de **diminuer certains coûts** dans les installations de chantiers et dans l'achat des matériaux et de véhicules. Des **synergies** seraient aussi réalisables dans la gestion du personnel et des locaux.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Bâtiments et locaux communaux

Un inventaire complet a été réalisé.

La fusion permettrait d'**optimiser l'utilisation, la gestion et l'entretien** des bâtiments et locaux des deux communes et partant des frais qui en découlent.

Les **compétences techniques** seraient également **renforcées** dans le domaines des travaux, de l'urbanisme et de la conciergerie avec un personnel qualifié plus nombreux. La **gestion et la planification du travail** au quotidien seraient **améliorées**.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Domaines-alpages

Les deux communes ayant la même politique d'attribution des alpages, cela ne devrait pas créer de problèmes lorsque les baux à ferme arriveront à terme et seront remis en soumission. **La priorité serait donnée aux agriculteurs de l'ancienne commune en cas de fusion.**

Dangers naturels (avalanches, glissement de terrains, inondation etc. Pas de synergie, économie et de propositions n'ont été formulées dans ce domaine.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Forêts

Incidences d'une fusion des communes de Château d'Oex et Rossinière sur les relations avec le Groupement Forestier du Pays-d'Enhaut et sur le fonctionnement de ce dernier.

Mandat extérieur confié à M. Christian Favre.

- Les Communes de Château d'Oex, Rossinière et Rougemont et l'Etat de Vaud sont les propriétaires forestiers associés du GFPE. Ces quatre entités publiques sont par conséquent copropriétaires du GFPE. La fusion aurait pour résultat la **réduction de 4 à 3 copropriétaires**, ce qui est conforme à la LVLFo.
- Lors de groupement à 3, il serait idéal que deux propriétaires au moins soient d'accord pour prendre une décision. Par conséquent, la clé de répartition (annexe 2 des statuts du GFPE), devrait être revue ; la nouvelle commune ne devrait disposer que de 49 % des voix au maximum au lieu des 54 %correspondants à l'addition des voix de la clé actuelle.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Forêts

- Le projet de fusion n'aurait que peu d'incidences sur la relation financière entre la nouvelle commune et le GFPE. Elle correspond « grosso-modo » à l'addition des deux communes actuelles. **Les possibilités d'économies sont en marge de cette relation**, elles reposent sur la décision des nouvelles autorités et dépendent des modifications éventuelles apportées au système de péréquation.
- La fusion serait tout-à-fait **compatible avec l'organisation du GFPE** sous réserve des modifications à apporter dans son organisation.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Forêts

Est ce que la nouvelle commune pourrait se passer du GFPE?

C'est techniquement et légalement possible, mais cela poserait plusieurs problèmes :

- L'existence du GFPE serait **compromise**, car il faut au minimum trois propriétaires pour constituer un groupement forestier. Il faudrait dès lors dissoudre le GFPE, cette décision relevant de l'AG.
- Le propriétaire qui quitte le groupement devrait s'acquitter de **sa part de toutes les dettes du GFPE** en cours, aussi bien des emprunts que des investissements selon la clé de répartition.
- Le propriétaire devrait **remettre en place un service forestier**.
- L'Etat n'aurait **plus de partenariat** avec les communes pour la gestion de son patrimoine au Pays-d'Enhaut.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Groupe de travail 4

Services industriels (eau, épuration, déchets, voirie)

Membres du GT

M. Alain Karnstädt, Conseiller municipal, Rossinière

M. Antoine Martin, Conseiller municipal, Rossinière

M. Christophe Nicolier, Chef d'équipe, Rossinière

Mme Cosette Hämmerli, Conseillère municipale, Château-d'Oex

Mme Nicole Schnegg, Conseillère municipale, Château-d'Oex

M. Roland Oguey, Chef du service des travaux et constructions, Château-d'Oex



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Eau

La distribution de l'eau potable à **Château-d'Oex** est assumée par la **Confrérie des Eaux** qui est propriétaire des installations et qui dispose de droits d'eau sur les sources.

A **Rossinière**, la distribution de l'eau potable est du ressort de la **commune** qui se base sur le PGEE pour établir l'état du réseau et les travaux à effectuer. Le réseau est régulièrement rénové même si certains secteurs sont vieillissants et devront être assainis.

La reprise par la Confrérie des Eaux de Château d'Oex du réseau d'eau de Rossinière poserait **des problèmes** compte tenu de la méconnaissance de ce réseau, de ses installations et de ses sources. L'entente actuelle est toutefois bonne entre Rossinière et la Confrérie.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Eau

Des **synergies** pourraient être trouvées pour former le / les responsable /s et entretenir le réseau selon les normes actuelles et assurer les services de gestion et de piquet. La **formation d'un fontainier** pour l'ensemble du réseau de Château-d'Oex et Rossinière serait envisageable.

Une fusion permettrait aussi **une meilleure régulation**, approvisionnement en eau sur l'ensemble du territoire. Des **économies** pourraient être réalisées dans l'achat de divers produits et matériaux.

Un rapprochement ou une fusion pourrait donc être **bénéfique**.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Epuration

Deux STEP sont en fonction à Rossinière (Rossinière – La Tine). Les installations STEP sont en bon état mais vieillissantes.

Trois STEP sont en fonction sur Château-d'Oex (Lécherette – L'Etivaz – Château-d'Oex). Une grosse rénovation de la STEP de Château-d'Oex a été réalisée en 2020.

Des synergies sont déjà en cours sur l'élimination des boues. En cas de fusion, la gestion du personnel serait améliorée avec le **partage des compétences et des responsabilités** ainsi que dans l'organisation des services de piquet. Des **économies** pourraient être réalisées dans l'achat de divers produit et matériel.

Un rapprochement ou une fusion ne poserait **pas de problème majeur** pour la collecte et l'évacuation des eaux claires et eaux usées.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Déchets-Voirie

Les communes de Château-D'Oex et Rossinière **collaborent étroitement** dans la gestion de leurs déchets dans le cadre de l'exploitation de la déchetterie de La Chaudanne avec comme répartition 6/7 pour Château-D'Oex et 1/7 pour Rossinière.

La commune de **Rossinière** applique un système de ramassage des ordures ménagères au **porte à porte** une fois par semaine avec un camion. Les habitants ont également la possibilité de déposer leurs sacs dans 4 points de collecte fixe.

A **Château-d'Oex**, le ramassage « porte à porte » a été supprimé sur tout le territoire au profit de **déchèteries de quartier**.

La taxe de base par ménage est de **CHF 155.00** à Château-d'Oex et de **CHF 70.00** par appartement à Rossinière. Le prix des sacs est le même dans les deux communes.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Déchets-Voirie

Contrairement à Château-d'Oex, le système actuel à **Rossinière** n'arrive pas à **s'autofinancer** comme le demande la loi. Une **augmentation de la taxe** par appartement est à prévoir pour les habitants de Rossinière que la fusion se concrétise ou non.

Les nouvelles autorités de la commune fusionnée devront aussi trouver un **système semblable** de collecte des déchets ménagers pour l'ensemble du territoire. Des changements pourraient intervenir à Rossinière.

En cas de fusion, une gestion des déchets à plus large échelle offrira des avantages en termes d'**optimisation des coûts** et de gestion des ressources. Une étude devra être réalisée pour les futurs locaux de voirie.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Cimetières, parcs et jardins

Les cimetières seront tous **maintenus et entretenus**, à l'instar des parcs et jardins situés dans les deux communes.

En cas de fusion, les avantages porteront sur **l'achat de matériel** (machines, produits et matériaux) pour l'entretien des cimetières, parcs et jardins.

Il y aura également une **meilleure rationalisation** des interventions en termes de coûts et de main d'œuvre. Des **économies** seraient réalisées concernant les travaux confiés à des entreprises extérieures.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Groupe de travail 5

Nom, armoiries, autorités, vie associative

Membres du GT

M. Eric Grandjean, Syndic, Château-d'Oex

M. Jean-Pierre Neff, Syndic, Rossinière

Mme Barbara Schopfer, Conseillère municipale, Rossinière

M. Maximilien Stauber, Conseiller municipal, Château-d'Oex

M. Pascal Berruex, représentant du conseil communal, Château-d'Oex

M. Alexandre Mottier, Président du conseil communal, Rossinière



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Nom

Le nom n'a pas encore été décidé.

Le projet de nom de la nouvelle commune doit être validé par la Commission cantonale de nomenclature et par l'Office fédéral de la topographie swisstopo.

Les noms de localités de la nouvelle commune seraient conservés et partant les adresses postales actuelles.

Armoiries

Aucun projet d'armoiries n'a encore été réalisé.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Autorités communales

- **La Municipalité** serait composée de **7 membres**. Pour la première législature (2026-2031), les sièges de la Municipalité seraient répartis entre les deux communes regroupées, soit **5 sièges** pour **Château-d'Oex** et **2 sièges** pour **Rossinière**, chaque ancienne commune formant un arrondissement électoral.
- **Le Conseil communal** serait composé de **60 membres**. Pour l'élection du Conseil communal, la nouvelle commune formerait **un seul et unique arrondissement électoral**.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Vie associative

Le soutien financier ou en nature accordé aux sociétés locales serait **maintenu** dans chaque ancienne commune durant la première législature au minimum. Les locaux actuels de réunion pour les habitants et les sociétés locales seraient également maintenus dans chaque localité.

Une **nouvelle politique** commune à l'égard des associations de la nouvelle commune fusionnée serait définie par les nouvelles autorités.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Groupe de travail 6

Tourisme

Membres du GT

M. Eric Grandjean, Syndic, Château-d'Oex

M. Jean-Pierre Neff, Syndic, Rossinière

Mme Barbara Schopfer, Conseillère municipale, Rossinière

Mme Myriam Dégallier, directrice Pays-d'Enhaut Région, Economie et Tourisme



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Tourisme

La fusion potentielle des Communes de Château-d'Oex et Rossinière ne provoquera **pas de changement** structurel notable quant au fonctionnement de Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme, où les deux communes sont actuellement partenaires de Rougemont.

Le tourisme est d'ores et **déjà régionalisé**. Une région, au sens de la loi, peut être constitué que de deux Communes seulement. L'impact de la fusion serait donc **minime**, excepté la question de la gouvernance du Comité de PERET car la représentation des syndic ne serait plus la même.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Groupe de travail 1

Finances communales, personnel, informatique

Membres du GT

M. François Jaquillard, Conseiller municipal, Château-d'Oex

M. Jean-Pierre Neff, Syndic, Rossinière

M. Jean-Michel Chapalay, boursier communal, Château-d'Oex

Mme Christine Pilet, boursière communale, Rossinière



Finances communales

- **Quelle serait la situation de la nouvelle commune en termes de résultats ?**
 - Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise
 - Incitation financière cantonale
- **Quelle serait la situation de la nouvelle commune sur le plan de l'endettement ?**
 - Plafond d'endettement et plafond de cautionnement
 - Engagements hors bilan
- **Quelle serait la situation de la nouvelle commune sur le plan des investissements ?**



Le concept de résultats

Solde de fonctionnement épuré [SFE]

= recettes courantes - dépenses courantes (yc les amortissements obligatoires et les mouvements sur réserves des domaines autofinancés)

Vision économique (ou de gestion). C'est le concept de résultat le plus important. Respect de l'équilibre budgétaire, doit être ≥ 0

Marge d'autofinancement [MA]

= recettes courantes – dépenses courantes (cash-flow)

Moyens financiers dégagés par l'activité d'exploitation de la commune

Solde financier [SF]

= marge d'autofinancement – investissements nets

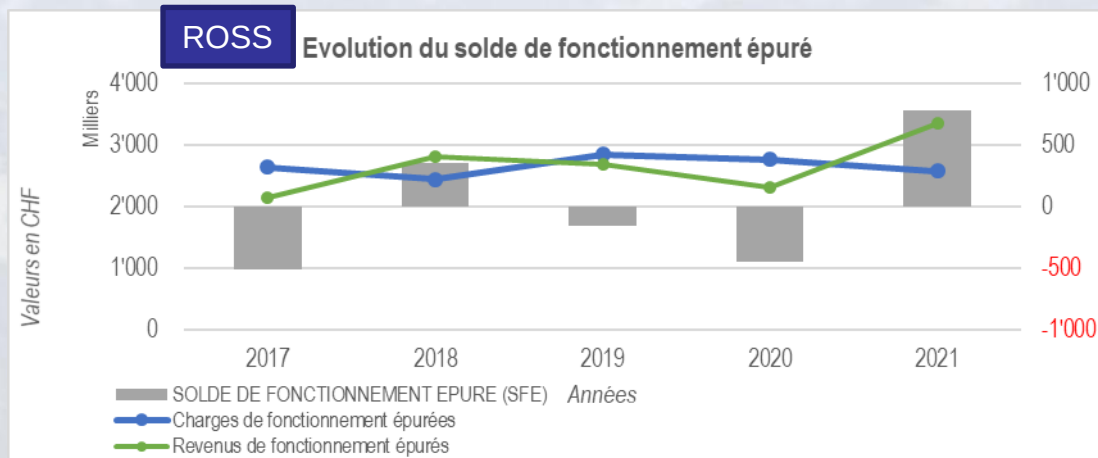
Résultats	Château-d'Oex	Rossinière	Fusion
Solde de fonctionnement épuré [SFE]	1'247'238	8'392	1'255'630
Marge d'autofinancement [MA]	3'004'297	231'141	3'235'438
Solde financier [SF]	192'815	131'261	324'076

Interprétation des résultats

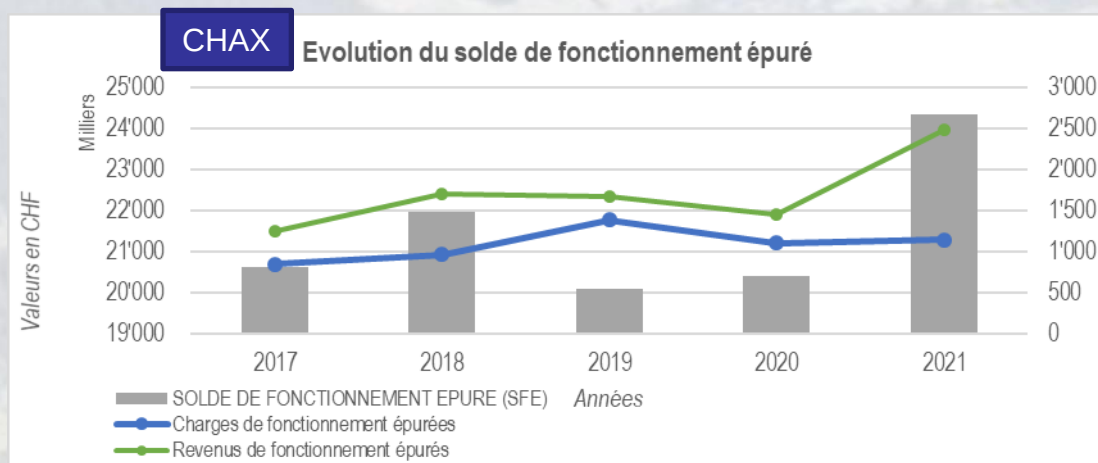
SFE	Positif		Nul		Négatif			
MA	Positive		Positive		Positive ou nulle		Négative	
SF	Positif ou nul	Négatif	Positif ou nul	Négatif	Positif ou nul	Négatif	Positif ou nul	Négatif
	Excellente situation financière	Bonne situation financière	Excellente situation financière	Bonne situation financière	Situation financière critique à moyen et long terme	Situation financière critique à moyen et long terme	Situation financière critique à court ou moyen terme	Situation financière critique à court terme
	Respect de l'équilibre budgétaire, pas d'emprunt ni de prélèvement sur les capitaux propres. 	Respect de l'équilibre budgétaire, emprunt ou prélèvement sur les capitaux propres. 	Respect de l'équilibre budgétaire, pas d'emprunt ni de prélèvement sur les capitaux propres. 	Respect de l'équilibre budgétaire, emprunt ou prélèvement sur les capitaux propres. 	Non respect de l'équilibre budgétaire, pas d'emprunt ni de prélèvement sur les capitaux propres. 	Non respect de l'équilibre budgétaire, emprunt ou prélèvement sur les capitaux propres. 	Non respect de l'équilibre budgétaire, pas d'emprunt ni de prélèvement sur les capitaux propres. 	Non respect de l'équilibre budgétaire, emprunt ou prélèvement sur les capitaux propres. 



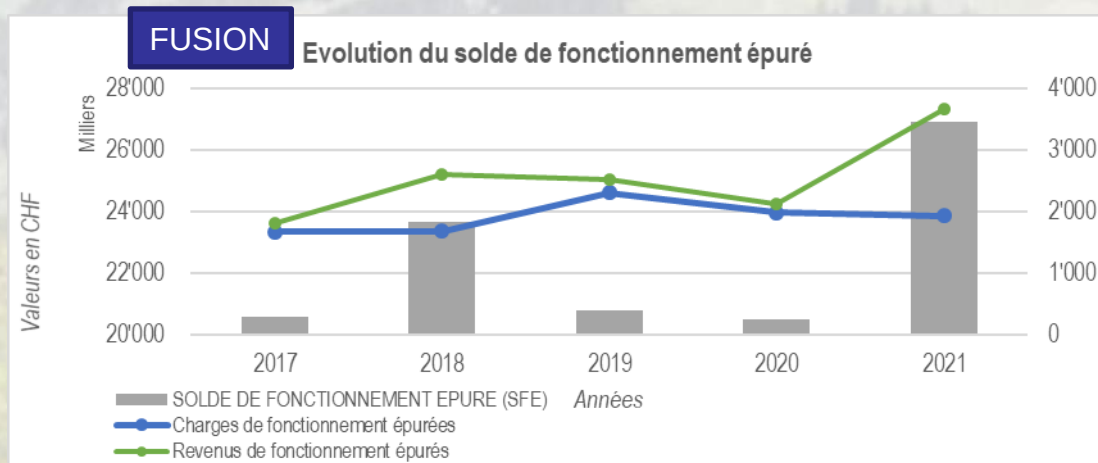
Situation
financière
critique à
moyen et
long terme



Excellente
situation
financière



Excellente
situation
financière





Autres facteurs d'influence: NPIV

A	Péréquation intercommunale			Factures cantonales		Total
	Péréquation des ressources	Besoins structurels	Charges des villes	PCS	Police	NPIV
Château-d'Oex	-2'088'649	-2'125'639	1'179'744	3'207'057	583'748	756'261
Rossinière	-554'715	-461'533	290'108	479'845	76'896	-169'399
Cumul (1+1=2)	-2'643'364	-2'587'172	1'469'852	3'686'902	660'644	586'862
Fusion (1+1=3)	-2'645'848	-2'559'826	1'193'804	3'686'603	679'185	353'918
= Fusion NPIV - Cumul NPIV	-2'484	27'346	-276'048	-299	18'541	-232'944
Compensation transitoire	2025 100%					-178'978
	2026 100%					-178'978
	2027 75%					-134'234
	2028 50%					-67'117
	2029 25%					-16'779
Montant total des compensations transitoires						-576'085

Incitation financière cantonale

Nombre d'habitants

Commune de Château-d'Oex

3'568 habitants

Commune de Rossinière

534 habitants

Valeur du point par habitant

2021

2022

2023

Château-d'Oex < 20% :

64,55%

67,34%

65,16%

Moyenne : 65.68 %

Rossinière < 40%

57.84%

58.50%

58.37%

Moyenne : 58.24 %

Commune de Château-d'Oex

3568 x 350, 1er plafond : 1500 x 350 =

525'000.00 CHF

Commune de Rossinière

$$534 \times 450 =$$

240'300.00 CHF

Incitation financière:

765'300.00 CHF

Aide au démarrage :

70'000.00 CHF



Un endettement élevé ...

Résultats	Château-d'Oex	Rossinière	Fusion
Dette brute	36'975'582	4'007'052	40'982'635
./. Capitaux	2'264'323	1'339'136	3'603'460
= Dette nette	34'711'259	2'667'916	37'379'175

Engagements nets par habitant

Résultats	Château-d'Oex	Rossinière	Fusion
Engagements nets par habitant	7'079	3'758	6'645

Engagements nets par habitant
Moyenne cantonale 2021 (yc Lausanne)
CHF 3'309 par habitant



... mais un endettement supportable

	Château-d'Oex	Rossinière	Fusion
Poids de la dette [DN/RC]	1,6 ans	1,1 ans	1,5 ans

Ce ratio est considéré comme bon lorsqu'il est inférieur 2,0 ans [😊 <2 😐 2-2.5 😞 >2.5]

	Château-d'Oex	Rossinière	Fusion
Renouvellement de la dette [DN/MA]	12 ans	13 ans	13 ans

Ce ratio est considéré comme bon lorsqu'il est inférieur à 25 ans. [😊 <25 😐 25-30 😞 >30]

	Château-d'Oex	Rossinière	Fusion
Poids des intérêts passifs [IP/RC]	1,9 %	1,5 %	1,8 %

Ce ratio est considéré comme bon lorsqu'il est inférieur à 5,0 %. [😊 <5 😐 5-10 😞 >10]



Plafond d'endettement

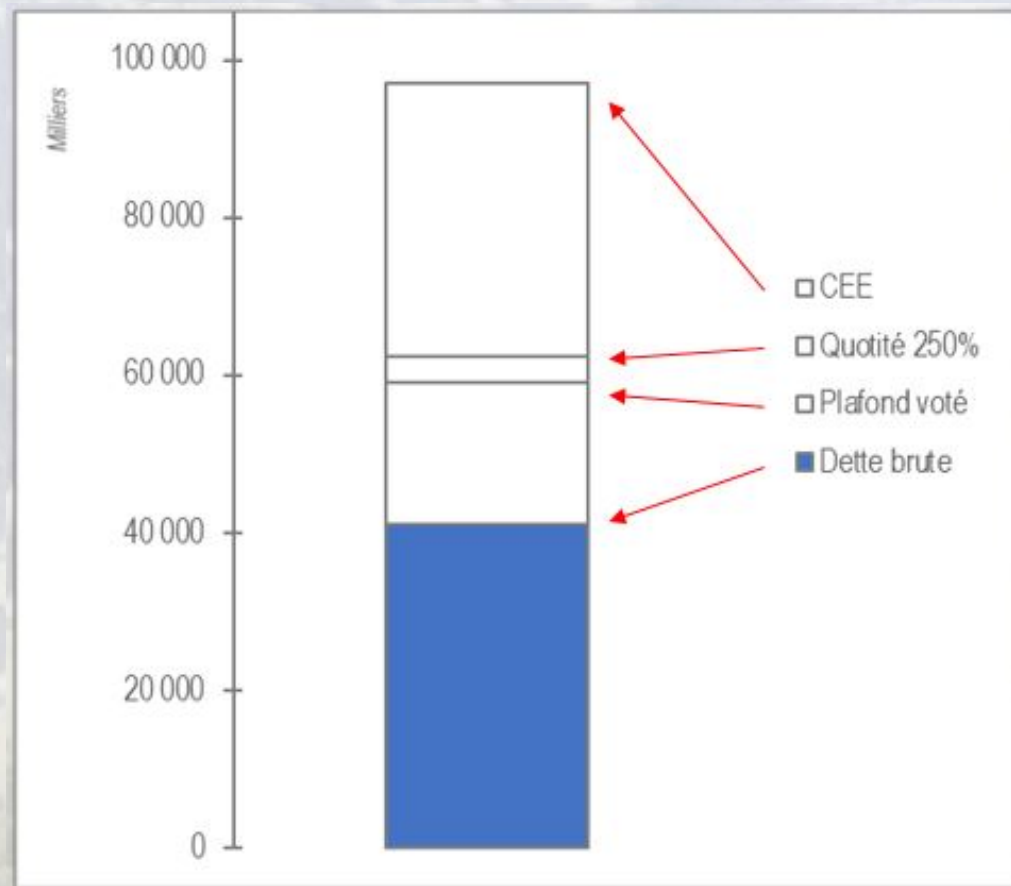
Château-d'oex:

Plafond d'endettement: CHF 54 millions

Plafond de cautionnement: CHF 13 millions

Rossinière:

Plafond d'endettement: CHF 5 millions





Engagements hors bilan

Château-d'Oex: garanties de déficit	CHF	27'200
Rossinière: cautionnements	CHF	10'200'000



Tableau des titres et des participations

Liste exhaustive des titres et des participations du patrimoine financier et du patrimoine administratif.



Tableau des prêts et garanties

Le tableau des prêts et des garanties indique en particulier les prêts, les cautionnements, les garanties de déficit, etc ainsi que tous les autres états de fait ayant un caractère conditionnel qui, dans l'idéal, auraient nécessité la constitution d'une provision. De manière générale, le tableau des prêts et des garanties ne doit omettre aucune information importante pour évaluer les risques financiers majeurs encourus par la commune.



Les investissements



2022 2023 2024 2025 2026 2027



Excellente
situation
financière

Hypothèse

Respect de l'équilibre budgétaire $SFE \geq 0$

80% de la marge d'autofinancement annuelle réinvestie

Investissement initial CHF 15 millions

CHF 30 millions



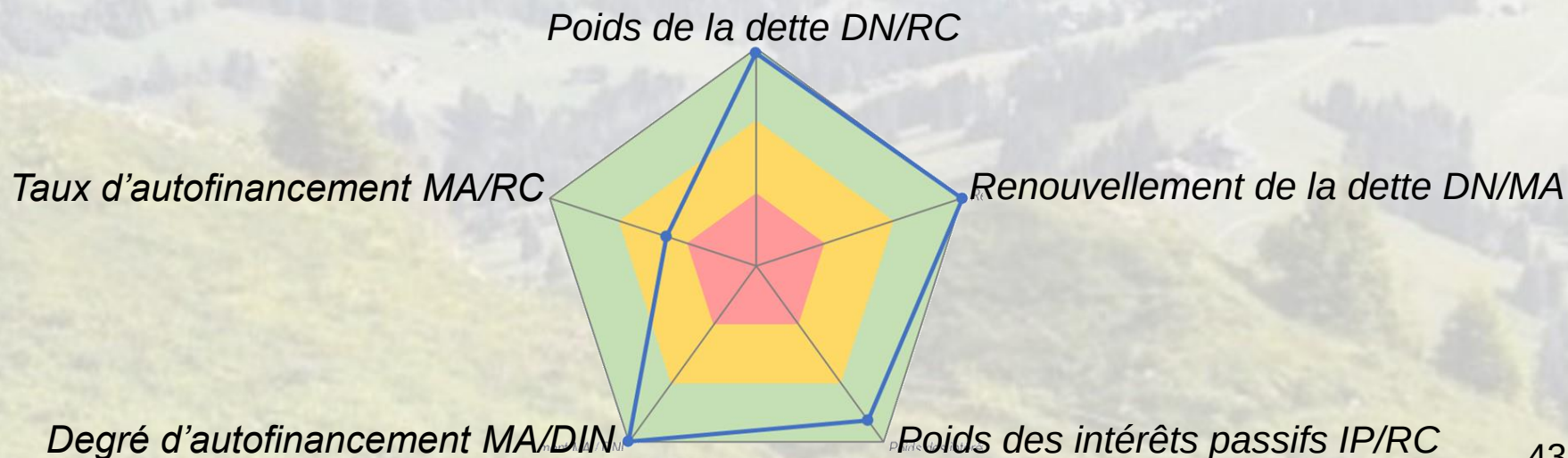
Les investissements

	Château-d'Oex	Rossinière	Fusion
Degré d'autofinancement [MA/DIN]	106,9 %	231,4 %	111,1 %

Ce ratio est considéré comme bon lorsqu'il est supérieur à 80 %. [😊 >80 ☺ 50-80 ☹ <50]

	Château-d'Oex	Rossinière	Fusion
Taux d'autofinancement [MA/RC]	13,5 %	8,7 %	13,0 %

Ce ratio est considéré comme mauvais lorsqu'il est inférieur à 10 % [☹ < 10 ☺ 10-20 😊 >20]





Personnel

- Système de salaire
 - Grille salariale
 - Classes de fonction
- Organigramme
- Prévoyance professionnelle
 - Château-d'Oex → CIP
 - Rossinière → Swiss Life
- Règlements du personnel
 - Nécessitent une mise à jour

Dans la mesure où la nouvelle commune reprend automatiquement tous les droits et toutes les obligations des anciennes communes, tous les employés des anciennes communes sont d'office des employés de la nouvelle commune.



Informatique

Progiciel de gestion intégré ERP

Château-d'Oex

- **OFISA**
 - Abacus
 - COFI
 - Débiteurs
 - Créanciers
 - **Salaires**
 - Innosolv (CRM NEST)
 - Facturation
 - CH
- Mandants
 - SDIS
 - Confrérie des Eaux

Rossinière

- **OFISA**
 - BDI (Compta + CH)
 - Abacus
 - **Salaires**
- Mandants
 - ASIPE
 - InfraRoss

Coûts estimatifs: CHF 20'000 à CHF 50'000



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Les structures intercommunales

Associations intercommunales

Association régionale pour l'action sociale Aigle-Pays d'Enhaut (ARASAPE)

Elle regroupe un grand nombre de communes et ne subirait **aucune modification**, hormis un changement statutaire pour supprimer deux anciennes communes et en ajouter une nouvelle.

Association scolaire intercommunale du Pays-d'Enhaut (ASIPE)

Cette structure **pourrait évoluer** car maintenir les trois organes actuels (CI, CODIR et COGEST) n'aurait guère de sens pour deux communes au Pays-d'Enhaut.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Ententes intercommunales

Deux entités concernées : Gestion des déchets et Défense incendie et de secours SDIS.

Des **contrats de prestations** pourraient être adoptés entre la nouvelle commune fusionnée et la commune de Rougemont.

Autres structures intercommunales

Association régionale du Pays-d'Enhaut pour l'accueil de jour des enfants (ARPAJE)

Il s'agit d'une association (art. 60 et ss du Code civil) qui pourrait **également évoluer vers un contrat de droit administratif** en cas de fusion des communes de Château- d'Oex et de Rossinière.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Association Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme.

Cette structure privée au sens des articles 60 et ss du Code civil ne subirait, a priori, **aucune modification** si une fusion devait intervenir entre Château-d'Oex et Rossinière.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Action particulière : Démarche participative

Animateur des ateliers : François Margot

Une vingtaine de personnes en moyenne ont pris part aux deux ateliers participatifs mis sur pied les **10 et 13 octobre 2022** dans le cadre de l'étude de faisabilité d'une fusion.

Les séances ont eu lieu une fois à Rossinière et une fois à Château-d'Oex. Par groupes de 5 à 6 personnes, les participants ont été invités à s'exprimer sur **leurs attentes et leurs craintes** quant à une éventuelle fusion.

Différents éléments sont ressortis des discussions, comme la question de **l'harmonisation du tri des déchets** ou du fonctionnement et de la réorganisation des **services de l'administration communale**.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Les personnes présentes ont aussi relevé la nécessité de maintenir des **prestations de proximité** et de **préserver une vie associative** locale de qualité.

Certaines ont regretté l'**absence** de la Commune de Rougemont dans le processus en cours.



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Questions/ échanges



Projet de fusion de Château-d'Oex et Rossinière

Mot de conclusion

Eric Grandjean, Syndic de Château-d'Oex